

## 1 De quel défaut visuel puis-je me faire opérer ?

Tous les défauts visuels, qu'ils affectent la vision de loin ou de près, sont aujourd'hui opérables par la chirurgie réfractive au laser.

- la myopie (dans la limite de 10 dioptries)
- l'hypermétropie (dans la limite de 6 dioptries)
- l'astigmatisme (dans la limite de 5 dioptries)
- la presbytie (à partir de 43 ans)

## 2 Y-a-t-il une limite d'âge pour pouvoir bénéficier de cette chirurgie ?

Il n'y a **pas de limite** d'âge.

Il est communément admis que le trouble réfractif (= défaut visuel) doit être stabilisé depuis au moins deux ans. La correction des défauts visuels peut encore avoir lieu jusque 65 ans, sous réserve que vous ne présentiez aucun signe de cataracte débutante.

## 3 Quel est le budget global d'une chirurgie réfractive ?

La chirurgie réfractive ne donne lieu à **aucun remboursement par la sécurité sociale**. Il s'agit d'une chirurgie de confort ou esthétique, et ne correspond donc pas à la prise en charge d'une maladie.

La grande majorité des mutuelles propose un "**forfait**" **chirurgie réfractive** très variable d'une mutuelle à l'autre. Habituellement le forfait correspond à un remboursement pour un oeil. Selon le niveau de protection de votre mutuelle, il pourra demeurer un reste-à-charge.

Il existe 3 techniques chirurgicales :

- PKR : à partir de 2200 euros pour les 2 yeux
- LASIK : à partir de 2800 euros pour les 2 yeux
- PRESBYLASIK : à partir de 3200 euros pour les 2 yeux

Ce prix comprend :

- les frais de clinique
- la chirurgie
- le suivi post-opératoire des premiers mois.
- les éventuelles retouches durant les premiers mois.

## 4 Comment est déterminé le choix de la technique opératoire ?

Au cours d'une consultation pré-opératoire, il vous sera exposé la ou les techniques adaptées à votre situation.

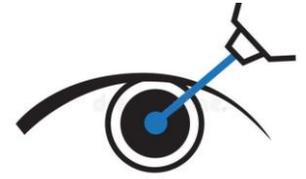
Les avantages et inconvénients de chaque technique seront exposés.

En substance :

- PKR : correction myopie, +/- astigmatisme +/- hypermétropie.
- LASIK : correction myopie, astigmatisme et hypermétropie.
- PRESBYLASIK : correction myopie, astigmatisme et hypermétropie ainsi que la **presbytie** associée, à partir de 43 ans.

## 5 Puis-je me faire opérer des deux yeux en même temps ?

Quelque soit la technique opératoire choisie, il vous sera possible de bénéficier d'une chirurgie des deux yeux le **même jour**.



## 6 Serai-je endormi pour la réalisation de la chirurgie ?

Bien évidemment, mais uniquement par une anesthésie locale par instillation de gouttes!

La chirurgie est non douloureuse et ne nécessite donc pas une anesthésie plus complète.

## 7 Quelle est la durée de la chirurgie ? Quelle est la durée d'invalidité post-opératoire ?

La chirurgie des deux yeux nécessite un passage au bloc opératoire d'une durée maximale de **25 minutes**.

Votre présence à la clinique le jour "J" n'excédera pas **deux heures**.

Concernant la **récupération et l'invalidité**, elle est variable selon la technique :

- PKR : les deux journées suivant la chirurgie sont plus délicates (grains de sable, éblouissement, larmoiement, vision floue ...) et nécessite un repos. Au 4<sup>ème</sup> jour, la lentille pansement sera retirée et la vision devient compatible avec la conduite automobile et le travail sur écran. Cependant il est conseillé de cesser le travail environ 5 à 6 jours.
- LASIK / PRESBYLASIK : après un petit désagrément à type de grains de sable le premier soir, dès le lendemain il n'existe aucune douleur et la vision est considérablement améliorée permettant une indépendance quasi-totale.

## 8 Comment se déroule la première consultation ?

Pour cette première rencontre, et afin d'optimiser l'analyse de votre situation, **merci de ramener vos dernières ordonnances de lentilles et de lunettes. NE PORTEZ PAS VOS LENTILLES 4 – 5 jours avant**

Lors de cette consultation (environ 1h30 sur place),

- je déterminerai à nouveau votre correction.
- je réaliserai un examen clinique approfondi, notamment au niveau de votre cornée.
- je vous exposerai la ou les techniques possibles adaptées à votre cas, et les illustrerai par des vidéos.
- je vous remettrai un dossier associant informations et devis détaillés à communiquer à votre mutuelle.
- je vous expliquerai les étapes à valider avant la chirurgie (nécessité d'exams complémentaires et d'une consultation avec dilatation oculaire).

Votre opérabilité doit être **déterminée** et les contre-indications doivent être **écartées**.

La réalisation de la chirurgie s'effectuera alors en **toute sécurité et sérénité**.

**Cette consultation ne vous engage en aucun cas pour un acte chirurgical.**

### CONTACTEZ LE DOCTEUR LEROY

Posez vos questions :

**[thibaut.leroy@pointvisionannecy.fr](mailto:thibaut.leroy@pointvisionannecy.fr)**

Pour un maximum d'informations la chirurgie:

**[www.docteur-leroy.com](http://www.docteur-leroy.com)**

Lieu de rendez-vous

Rdv au 04 58 10 02 42 demandez Clara  
PointVision Annecy  
6 rue Jean Louis Grivaz  
74000 Annecy